

Procès-verbal de l'assemblée ordinaire du conseil municipal de la paroisse de Sainte-Séraphine, tenue le **01 août 2011** au lieu et à l'heure habituels des sessions.

**Présences :**

Lampron Claude, maire  
Moreau André, conseiller au siège no 1  
Allard Christian, conseiller au siège no 2  
Lampron Marco, conseillère au siège no 3  
Lampron Jonathan, conseillère au siège no 4  
Vincent Jonathan, conseiller au siège no 6

**Absence :**

néant

**1.- Ouverture de la séance.**

Le maire constate le quorum et ouvre la séance.

**2.- Dépôt de l'ordre du jour**

L'ordre du jour suivant est déposé.

- 1.- Ouverture de la séance;
- 2.- Dépôt de l'ordre du jour;
- 3.- Adoption du procès-verbal;  
**3.1 suivi du procès-verbal antérieur**
- 4.- Période de questions;
- 5.- Approbation des comptes;
- 6.- Correspondance;
- 7.- Compte-rendu et projection des différents dossiers sous la responsabilité des élus;
- 8.- Annulation des intérêts 0389 12 7585;
- 9.- Règlement d'urbanisme;
- 10.- Programme d'Aide à l'Entretien du Réseau Routier Municipal;
- 11.- Atelier de travail;
- 12.- Formation des élus sur l'éthique;
- 13.- Codes d'éthique et déontologie;
- 14.- Organisation du bureau;
- 15.- Programmation Gagnon;
- 16.- Gesterra;
- 17.- Varia ouvert;
- 18.- Fin de la séance;

**3.- Adoption du procès-verbal**

2011-2703

**résolution no 2011-2703**

Étant donné que chacun des membres du conseil a reçu, dans la semaine précédant la présente séance, copie du procès-verbal de la séance antérieure, la directrice générale est dispensée d'en faire lecture.

sur proposition de Jonathan Lampron, il est unanimement résolu d'approuver et d'adopter le procès-verbal précité en y ajoutant la correction suivante, à savoir : que pour le dossier Julie Paris, la rencontre prévue avec les avocats n'était pas pour le 25 juillet, mais après le 25 juillet.

**3.1 suivi du procès-verbal antérieur**

**correction à la résolution 2692-0711**

2011-2704

**résolution no 2011-2704**

**il est proposé par** Christian Allard  
**et unanimement résolu**

que la correction suivante soit apportée à la résolution 2692, à savoir que sera remplacée l'expression "une longueur de 200 pieds" par "sur une longueur de 2/10 de km, soit 660 pieds".

**nomination d'un maire suppléant**

2011-2705

**résolution no 2011-2705**

**il est proposé par Jonathan Lampron  
et unanimement résolu**

que André Moreau soit nommé maire suppléant pour trois (3) mois.

Ce dernier accepte en précisant que son mandat s'achève le 7 novembre 2011.

**compte commun activités de financement et entretien de l'église**

Cette démarche est complétée et la personne responsable se charge de planifier l'opportunité que soit remis des reçus de charité.

**4.- Questions de l'assistance**

Sur proposition unanime de Jonathan Lampron, cet item est reporté à 17B.

**5.- Approbation des comptes**

La secrétaire-trésorière ayant déposé la liste des comptes à payer avant la présente séance,

Sauf pour le paiement de la facture de Caïn Lamarre Casgrain Wells senc,

le conseil municipal de la municipalité de Sainte-Séraphine approuve et autorise le paiement des comptes à payer le 1er août 2011, pour une somme totale de 96 882.35\$.

**6.- Correspondance**

**Centraide :**

demande de don corporatif – Campagne Centraide 2011;

2011-2706

**résolution no 2011-2706**

**il est proposé par Jonathan Lampron  
et unanimement résolu**

que la municipalité de Sainte-Séraphine contribue financièrement à la campagne Centraide 2011 par un don de 100\$.

**Fédération québécoise des municipalités :**

congrès 2011;

2011-2707

**résolution no 2011-2707**

**il est proposé par Jonathan Vincent  
et unanimement résolu**

d'autoriser une dépense de plus ou moins 2 000\$ plus les taxes pour la participation de deux (2) membres du conseil au Congrès 2011.

**Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du Territoire :**

ententes versus Carrières et Sablières

2011-2708

résolution no 2011-2708

**il est proposé par** Jonathan Vincent  
**et unanimement résolu**

d'informer le MAMROT qu'aucune entente de partage n'a été conclue relative aux droits d'imposition sur les carrières et sablières.

PIQM

2011-2709

résolution no 2011-2709

**il est proposé par** Christian Allard  
**et unanimement résolu**

que le conseil municipal dépose le projet PIQM-Sainte-Séraphine, tel qu'apparaissant à la résolution 2549-12-10,

confirme son engagement à payer sa part des coûts admissibles et d'exploitation continue du projet,

confirme que le projet respecte la réglementation d'urbanisme et précise que le projet se situe dans une zone non à risque et dans le périmètre d'urbanisation,

tout le projet se réalise sur des terrains qui appartiennent à la municipalité de Sainte-Séraphine, les équipements de mobilier urbain seront fixes.

**Ultima :**

recommandations souhaitables et quelques conseils et recommandations nécessaires;

2011-2710

résolution no 2011-2710

**Attendu** que les recommandations nécessaires, sauf une ont été complétées,

**il est proposé par** Marco Lampron  
**et unanimement résolu**

que le conseil municipal autorise une dépense de 500\$ pour remplacer un réservoir à l'huile sis au sous-sol de l'église dans le but d'éviter des déversements d'huile, ledit réservoir étant âgé de plus de trente années et reporte les recommandations souhaitables telles que l'installation d'un système d'alarme incendie et vol et réparation du petit trottoir donnant accès à l'entrée du bureau située sur le côté droit du bâtiment de l'église. Des détecteurs de fumée seront cependant installés.

2011-2711

résolution no 2011-2711

sur proposition de Jonathan Lampron, il est unanimement résolu de classer toute la correspondance inscrite à la liste remise par la directrice générale à chaque élu municipal avant l'ouverture de la présente séance.

**7.- Compte-rendu et projection des différents dossiers sous la responsabilité des élus**

Christian Allard informe qu'une nouvelle rencontre devra être tenue, pertinente au renouvellement du contrat de travail de Gilles Lyonnais.

**rencontre du 6 juin 2011, Les Bassins Rouges**

Claude Lampron demande à André Moreau un compte-rendu d'une rencontre afférente à l'entreprise "Bassins Rouges"; ce dernier répond qu'à la séance du 6 juin 2011, Christian Allard a fait un rapport verbal au sujet

de cette rencontre et que la commis de bureau peut utiliser l'enregistrement de cette séance pour produire un rapport écrit s'il y a lieu.

**8.- Annulation des intérêts 0389 12 7585;**

2011-2712

*résolution no* **2011-2012**

**Attendu** que le propriétaire 0389 12 7585 a payé dans le délai prescrit les taxes liées à son immeuble;

**Attendu** que son institution financière a retardé à déposer ledit paiement au compte de la municipalité, ce qui a engendré des intérêts,

**il est proposé par** André Moreau  
**et unanimement résolu**

d'annuler les intérêts apparaissant au compte, matricule 0389 12 7585 de plus ou moins 13\$.

**9.- Règlement d'urbanisme;**

Attendu son intérêt particulier dans la question, Claude Lampron quitte la salle.

2011-2713

*résolution no* **2011-2713**

**il est proposé par** André Moreau  
**appuyé par** Christian Allard  
**et majoritairement résolu**

que les membres du conseil municipal de Sainte-Séraphine adopte les projets de règlement d'urbanisme portant les numéros suivants :

no 2011-02	"Plan d'urbanisme"
no 2011-03	"Règlement de zonage"
no 2011-04	"Règlement de lotissement"
no 2011-05	"Règlement de construction"
no 2011-06	"Règlement de permis et certificats"

Les présents projets de règlement ont pour objet d'abroger et de remplacer les règlements d'urbanisme actuels de la Municipalité.

Copie des projets de règlement d'urbanisme est jointe à la présente résolution pour en faire partie intégrante. De plus, une assemblée de consultation sera tenue le 6 septembre 2011 à 18 h 30, au bureau de la Municipalité. Lors de cette assemblée de consultation, le Conseil expliquera les projets de règlement d'urbanisme et les conséquences de leur adoption et entendra les personnes et organisme qui désirent s'exprimer.

Jonathan Vincent s'oppose à la précédente.

Claude Lampron réintègre sa place.

**10.- Programme d'Aide à l'Entretien du Réseau Routier Municipal**

2011-2714

*résolution no* **2011-2714**

**Attendu** que le ministère des Transports a versé une compensation de 60 162\$ pour l'entretien du réseau routier local pour l'année civile 2010;

**Attendu** que les compensations distribuées à la municipalité visent à l'entretien courant et préventif des routes locales 1 et 2 ainsi que les éléments des ponts dont les municipalités sont responsables et situés sur ces routes;

**Attendu** que la présente résolution est accompagnée de l'annexe "A" identifiant les interventions réalisées par la municipalité sur les routes susmentionnées;

**Attendu** qu'un vérificateur externe a présenté dans les délais signifiés pour le dépôt de la reddition des comptes l'annexe "B" dûment complétée;

**pour ces motifs,**

**il est proposé par** Jonathan Vincent  
**et unanimement résolu**

**que** la municipalité de Sainte-Séraphine informe les ministères des Transports de l'utilisation des compensations conformément aux objectifs du Programme d'Aide à l'Entretien du Réseau Routier Municipal.

c.c. : MTQ et vérificateur externe.

#### **11.- Atelier de travail**

2011-2715

##### **résolution no 2011-2715**

**Attendu** la nécessité, à l'occasion d'épurer certains dossiers en atelier de travail afin d'éviter d'allonger inopinément la séance ordinaire du conseil,

**il est proposé par** Christian Allard  
**et unanimement résolu**

**qu'à** l'avenir un atelier de travail sera toujours tenu, le lundi précédant la séance ordinaire du conseil à dix-neuf heures trente minutes, l'information liée à cet atelier étant transmise par courriel.

#### **12.- Formation des élus sur l'éthique;**

La directrice générale par intérim informe que l'inscription pour deux participants est acceptée pour la formation du 28 octobre 2011.

#### **13.- Codes d'éthique et déontologie**

**Avis de motion** est donné par Christian Allard à l'effet qu'un règlement visant le code d'éthique et déontologie sera adopté lors d'une séance ultérieure.

#### **14.- Organisation du bureau;**

2011-2716

##### **résolution no 2011-2716**

**Attendu** qu'il est très difficile pour le personnel administratif d'être efficace dans un bureau où une grande partie du temps est consacré à chercher,

**il est proposé par** Marco Lampron  
**et unanimement résolu**

que le conseil municipal autorise une dépense suffisante pour l'achat de deux classeurs 4 tiroirs ainsi que des chemises ordinaires et suspendues nécessaires pour parfaire le classement actuel des documents.

#### **15.- Programmation Gagnon;**

2011-2717

##### **résolution no 2011-2717**

**Attendu** qu'il apparaîtrait que l'année financière et budgétaire n'a pas été fermée pour 2010;

**Attendu** qu'à l'occasion nous retrouvons des écritures comptables de quelques années antérieures, ces dernières devant être disparues du système depuis longtemps;

**il est proposé par** Jonathan Vincent  
**et unanimement résolu**

que le conseil autorise une dépense de 1 300\$ pour permettre la présence de PG au bureau afin de régler toutes ces irrégularités.

#### **16.- Gesterra;(819-758-4138 poste 230)**

Jean-Philippe offre une opportunité de rencontre informelle sur le sujet. La municipalité a-t-elle une politique de récupération des plastiques agricoles, de même a-t-elle une politique d'imposition aux producteurs pertinente au coût des sacs : ( 50 sacs à plus ou moins 80\$). Reporté à l'automne. Jonathan Lampron doit assister à une réunion d'information avant cette rencontre.

#### **17.- Varia ouvert**

##### **signalisation "cul de sac" rue Parent**

Déjà complété par le préposé en voirie.

##### **signature des effets bancaires**

2011-2718

#### **résolution no 2011-2718**

**il est proposé par** Christian Allard  
**et unanimement résolu**

que le maire et la directrice générale, secrétaire-trésorière par intérim, soient les représentants de la municipalité à l'égard de tout compte qu'elle détient ou détiendra à la caisse. Ces représentants exerceront tous les pouvoirs relatifs à la gestion de la municipalité et, sans restreindre la généralité de ce qui précède, notamment les pouvoirs suivants au nom de la municipalité :

- émettre, accepter, endosser, négocier ou escompter tout chèque, billet à ordre, lettre de change ou autre effet négociable;
- signer ou approuver tout retrait, document ou pièce justificative;
- demander l'ouverture par la caisse de tout folio utile pour la bonne marche des opérations de la municipalité;
- signer tout document ou toute convention utile pour la bonne marche des opérations de la municipalité;

la directrice générale et secrétaire-trésorière exercera seul les pouvoirs suivants, au nom de la municipalité :

- faire tout dépôt, y compris le dépôt de tout effet négociable;
- concilier tout compte relatif aux opérations de la municipalité.

Tous les autres pouvoirs des représentants devront être exercés avec la signature de deux représentants.

La présente résolution abroge toutes les délégations antérieures de représentants.

#### **fonds de soutien aux territoires en difficulté(FSTD et fonds d'aide aux municipalités monoindustrielles (FAMM)**

Aucun projet à déposer.

##### **don à l'église de Sainte-Séraphine**

Voir suivi du procès-verbal antérieur.

**clés de la municipalité**

2011-2719

**résolution no 2011-2719**

**il est proposé par** Christian Allard  
**et unanimement résolu**

d'autoriser le serrurier Beaudoin de Victoriaville à faire parvenir une clé maîtresse pour le Centre Communautaire de Sainte-Séraphine afin qu'il y en ait toujours une de disponible au bureau municipal.

**arrérages de taxes**

La directrice générale fait parvenir à tous les arriérés pour taxes un avis de rappel signifiant l'opportunité de la vente pour taxes en 2012.

**poste de direction générale**

Ce sujet a été quelque peu parlé en atelier de travail, mais non rediscuté en séance du conseil.

**entente services aux sinistrés avec la société canadienne de la Croix-Rouge**

2011-2720

**résolution no 2011-2720**

**il est proposé par** Jonathan Vincent  
**et unanimement résolu**

que le maire et la directrice générale par intérim soient autorisés à signer l'entente de services avec la société canadienne de la Croix-Rouge.

**fermeture du chemin Lacerte**

le responsable du dossier le notaire Comeau revient de vacances le 8 août et nous rappelle.

**appel d'offres déneigement**

2011-2721

**résolution no 2011-2721**

**il est proposé par** Christian Allard  
**et unanimement résolu**

que la directrice générale rédige un appel d'offres pour embauche pour déneigement 2011-2012, les offres potentielles étant inférieures à 25 000\$, il sera posté à deux fournisseurs, soient :

J. Noël Francoeur inc. de Saint-Félix de Kingsey et Luc Lefebvre.

L'entrepreneur soumissionnera un tarif horaire, pour 1 an et pour 3 ans;

La longueur des chemins est de 24 kilomètres et une garantie de paiement de 7 000\$ est assurée dès le départ, de cette somme seront déduits les gains éventuels au fur et à mesure du travail de l'entrepreneur.

Le soumissionnaire nous informe également du coût d'un sablage partiel dans les endroits jugés dangereux, de même du coût d'un sablage complet.

L'entrepreneur fournit un camion 10 roues conforme aux différentes exigences légales muni d'une charrue sens unique et d'une aile de côté; il devra également avoir à sa disposition une niveleuse.

L'entrepreneur travail sur appel de la personne préposée en voirie et /ou du maire; il a deux heures pour se présenter au travail.

## nomination à ClicSécur

2011-2722

### résolution no 2011-2722

**il est proposé par** Jonathan Lampron  
**et unanimement résolu**

que Julie Paris, ci-après la représentante et/ou Ghislaine Giard directrice générale par intérim soient, et elles sont par la présente, autorisées à signer pour et au nom de la municipalité de paroisse de Sainte-Séraphine, les documents requis pour l'inscription aux services électroniques Clic Revenu et, généralement, à faire tout ce qu'elles jugeront utile et nécessaire à cette fin;

que le ministre soit, et il est par les présentes, autorisé à communiquer aux représentantes les renseignements dont il dispose et qui sont nécessaires à l'inscription aux services Clic Revenu.

### déménagement de la bibliothèque

Renée Lalonde demande une rencontre pour discuter la relocalisation de la bibliothèque; elle est disponible le 15 août am et pm, le 16 août pm, le 17 août am et le 18 août pm.

Ces coordonnées sont le 1 877 324 2546, poste 226.

Jonathan Vincent rencontre cette dernière le 16 août entre dix-huit heures trente minutes et vingt heures; confirmation à monsieur Vincent au 819 740 9887

### assurances de la municipalité

2011-2723

### résolution no 2011-2723

**il est proposé par** Marco Lampron  
**et unanimement résolu**

de renouveler la police d'assurances de la municipalité de paroisse de Sainte-Séraphine dans les mêmes protections et couvertures que la police antérieure, Ghislaine Giard, g.m.a., directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim étant autorisée à signer les documents pertinents.

La directrice générale vérifie que le camion, le tracteur à pelouse et la laveuse à pression y sont bien inscrits.

André Moreau informe que lors de la prochaine séance, il questionnera les motifs d'enregistrement des séances, qui consulte ces enregistrements, combien de temps ils sont conservés etc.?

Il déposera une résolution qui précisera des règles connexes.

Claude Lampron demande que lors de rencontres des différents comités de la municipalité, une liste des participants soit déposée.

### don à "Église Sainte-Séraphine"

2011-2724

### résolution no 2011-2724

**il est proposé par** Jonathan Vincent  
**et unanimement résolu**

que le prêt fait à Église Sainte-Séraphine ayant pour objectif de permettre l'achat du nécessaire pour préparer un souper bénéfice soit transformé en don.

### 17B.-Questions de l'assistance

On questionne la présidente des élections sur le déroulement du processus électoral; cette dernière explique l'importance d'être inscrit à la liste

électorale, de la procédure à suivre etc et répond à différentes questions sur le sujet.

**18- Fin de l'assemblée**

À vingt et une heures trente minutes, l'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée

Les résolutions ici inscrites sont conformes, sous réserve de l'approbation du libellé final du procès-verbal de la présente séance de la municipalité de paroisse de Sainte-Séraphine, lors de sa prochaine séance.

Le maire atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature par lui de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142 (2) du C.M.

---

Claude Lampron, maire

---

Ghislaine Giard, g.m.a.  
directrice générale et secrétaire-trésorière par intérim